

---

11. Établie en vertu de la loi publique n° 34 de 1969.

12. Position adoptée par les partis au moment de l'adoption :

Le Parti libéral démocratique (PLD), qui était au pouvoir, a demandé la restitution des îles Etorofu, Shikotan, Kunashiri et du groupe des Habomai étant donné qu'elles ne faisaient pas partie des Kouriles et n'avaient pas été cédées dans le cadre du traité de paix de San Francisco; il a demandé en outre que le sort des Kouriles elles-mêmes (d'Uruppu à Shumushu) soit réglé par une conférence internationale ultérieure entre les pays concernés.

Le Parti communiste japonais (PCJ), qui avait appuyé la revendication de Moscou pendant plus de 20 ans, a changé sa position en 1969 et est devenu l'un des partisans de la restitution les plus articulés.

Le Parti socialiste japonais (PSJ - maintenant appelé le Parti social-démocrate - PSD) a demandé le retour éventuel de toutes les îles se trouvant entre Hokkaido et Kamtchatka.

(Le PCJ et le PSJ insistaient pour que l'abrogation du traité de sécurité nippo-américain soit une condition de la restitution.)

Le Komeito («parti du gouvernement propre») issu de la secte bouddhiste s'est montré en faveur de la rétrocession des territoires du Nord, et a ajouté une proposition selon laquelle toutes les îles allant d'Uruppu vers le nord deviendraient un territoire protégé par les Nations Unies et administré par le Japon.

Toutes les positions adoptées par les divers partis avaient comme élément commun celui de passer sous silence ou presque le statut de l'île Sakhaline. (L'autorité du Japon sur cette île a été reconnue par le traité de Shimoda de 1855, mais Tokyo y a renoncé en 1875 en échange de la souveraineté sur les autres îles Kouriles. Le Traité de Portsmouth de 1905 accordait au Japon des droits sur le sud de l'île Sakhaline, et celui-ci a occupé la partie nord entre 1918 et 1925 pour appuyer son intervention en Sibérie.)

13. Une situation semblable s'est produite en février 1992, lorsque la Russie et la Corée du Sud ont annoncé la signature d'un accord bilatéral permettant à cette dernière d'exploiter les eaux que le Japon revendique comme siennes. Les Japonais ont présenté des protestations officielles à Moscou et à Séoul.

14. Une grande partie du matériel contenu dans cette section a été publiée dans le document suivant : «Japanese National Security Policy: Changing Perceptions and Responses», Stewart Henderson, Document n° 92/1 publié par le Groupe de la planification des politiques d'AECEC en janvier 1992.

15. Aux fins de ce document, la Russie est considérée comme l'État succédant à l'Union soviétique.

16. Avant la dissolution de l'URSS, les forces terrestres soviétiques en Extrême-Orient étaient composées d'environ 390 000 hommes (500 000 si l'on compte les troupes déployées le long de la frontière sino-russe) et faisaient l'objet d'améliorations qualitatives constantes en ce qui concerne les chars d'assaut, les véhicules blindés de combat d'infanterie, les missiles sol-sol, les hélicoptères d'assaut et les lance-